

Université de Montréal
Département de Sociologie

Lecture dirigée
SOL 3036

Descriptif

Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant.e effectue une recension des écrits sur un thème de son choix. Ce travail peut notamment servir aux étudiant-es à délimiter les contours d'une question de recherche qu'ils/elles exploreront éventuellement dans le cadre de la poursuite de leurs études aux cycles supérieures.

Modalités d'inscription

Pour s'inscrire à la lecture dirigée, l'étudiant.e doit avoir complété 60 crédits, avoir une moyenne cumulative de 3 (B), et obtenir l'approbation du directeur ou de la directrice des études de premier cycle. C'est à l'étudiant.e de choisir son ou sa superviseur.e en fonction de ses champs d'intérêt.

Modalités d'évaluation

L'étudiant.e soumet un document de 30.000 signes maximum (sans la bibliographie) à son ou sa superviseur.e. Dans ce document, l'étudiant.e doit avoir démontré sa capacité à synthétiser des lectures scientifiques sur le thème choisi.

Ce document doit présenter i. une introduction détaillant le thème de la revue de littérature et justifiant le plan choisi pour faire la synthèse du corpus de textes ; ii. un synthèse du corpus de textes à travers laquelle l'étudiant.e doit démontrer sa capacité à s'appropriier et faire dialoguer les lectures et en identifiant, le cas échéant, certaines de leurs lacunes et de leurs angles morts. En fonction des objectifs fixés avec le ou la superviseur.e de la lecture dirigée, la conclusion peut servir à élaborer, à partir de cette synthèse, les contours d'une question de recherche. Le document doit également comporter une bibliographie.

Le document est ensuite évalué par son ou sa superviseur.e, qui communique le résultat à la TGDE.